

Opérateurs/opératrices de machines d'usinage



Pour être capable d'exécuter des opérations de machines avec précision, il faut une grande dextérité manuelle et un contrôle de la motricité fine. C'est très important pour les opérateurs et les opératrices de machines d'usinage, où le formage des métaux pour la conception de biens, d'équipements ou de machinerie exige un degré élevé de précision. En travaillant dans le secteur manufacturier, les titulaires acquièrent des connaissances transférables en production qui peuvent faciliter le passage à d'autres postes au sein de secteur.

Compétences

Les compétences s'acquièrent par la formation et l'expérience — elles sont pratiques. Voici les compétences essentielles que les titulaires utilisent dans le cadre de leur travail :

1. Surveillance de l'exploitation
2. Opération et contrôle
3. Analyse du contrôle de la qualité
4. Résolution de problèmes complexes
5. Compréhension de lecture

Tâches

Les tâches sont affectées aux membres d'un groupe professionnel dans le cadre de leur travail quotidien. Voici les tâches que les titulaires ont à accomplir le plus régulièrement :

1. Programmer du matériel devant exécuter des tâches de production
2. Utiliser du matériel de meulage
3. Régler des appareils pour réguler le flux des matières de production et des produits
4. Enregistrer des données d'exploitation ou de production
5. Transmettre aux travailleurs et aux travailleuses des consignes sur l'utilisation de matériel ou de procédures techniques

Connaissances techniques

Les connaissances consistent en la compréhension de la théorie et de l'utilité des outils modernes dans un milieu de travail. Les outils qui suivent sont utilisés régulièrement par les titulaires :

1. Logiciels de conception et de fabrication assistées par ordinateur
2. Logiciels de contrôle industriel
3. Logiciels de gestion des stocks
4. Logiciels analytiques ou scientifiques
5. Progiciels de bureau

Capacités

Les capacités font référence aux facultés innées qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses d'accomplir des tâches et de réaliser des activités. Voici les capacités les plus importantes des titulaires :

1. Contrôle de la précision des mouvements
2. Stabilité des bras et des mains
3. Dextérité manuelle
4. Vision de près
5. Temps de réaction

Les matrices de transférabilité des compétences de l'Initiative FOCAL permettent d'analyser la possibilité pour un professionnel ou une professionnelle d'apporter ses **compétences**, ses **connaissances techniques**, ses **tâches** et ses **capacités** dans une multitude d'autres professions en fonction de leurs similitudes comme l'indique la base de données d'O*NET OnLine. Elles visent à montrer aux travailleurs et aux travailleuses comment tirer parti de leurs compétences quand vient le temps de changer de profession, de planifier un cheminement de carrière ou de passer à une autre industrie. Elles aident également les responsables de politiques ainsi que les enseignants et les enseignantes à prendre en compte l'évolution des compétences et des débouchés pour ceux et celles qui viennent grossir l'effectif d'industries en croissance. Les employeurs peuvent aussi utiliser cet outil pour recycler ou relever les compétences des travailleurs et des travailleuses afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre ainsi que d'atténuer les problèmes d'embauche et de formation.

Opérateurs/opératrices de machines d'usinage

Occupations	Compétences	Connaissances techniques	Tâches	Capacités	Total
Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois	95%	90%	63%	92%	85%
Opérateurs/opératrices de machines à forger et à travailler les métaux	95%	81%	66%	93%	84%
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage	92%	86%	58%	93%	82%
Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques	95%	57%	56%	92%	75%
Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre	93%	48%	52%	93%	71%
Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre	90%	43%	54%	91%	70%
Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique	88%	71%	30%	84%	68%
Opérat(eurs/rices) de machines dans le traitement des métaux et des minerais	93%	43%	41%	91%	67%
Moul(eurs/euses), noyaut(eurs/euses) et fond(eurs/euses) de métaux dans les aciéries	90%	52%	34%	90%	67%
Outilleurs-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses	92%	48%	35%	90%	66%
Assembl(eurs/euses), finiss(eurs/euses) et contrôl(eurs/euses) de produits en plastique	84%	67%	19%	85%	63%
Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques	91%	33%	38%	90%	63%
Opérateurs/opératrices d'installations de traitement des produits chimiques	92%	33%	33%	91%	62%
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques	64%	67%	11%	74%	54%

Après avoir analysé plus de 2 600 compétences, connaissances techniques, tâches et capacités dans chacune des 500 professions définies par la Classification nationale des professions (CNP), une matrice de transférabilité des compétences des opérateurs et opératrices de machines d'usinage est formée. Dans la matrice ci-dessus, une note élevée est surlignée en vert et indique le potentiel élevé de transférabilité d'une qualité d'une profession à celle des titulaires. Les qualités peu ou pas transférables sont indiquées en rouge. En général, la transférabilité des qualités des titulaires avec les postes d'opération de machines est élevée, vraisemblablement en raison des compétences et des capacités découlant de la motricité fine et du contrôle de la précision des mouvements. Les titulaires pourront passer sans difficulté à l'opération de machines dans une autre industrie manufacturière. De plus, ces personnes observent une transférabilité avec des métiers spécialisés dans le travail des métaux comme la fabrication d'outils et de matrices ainsi que l'usinage et l'outillage, montrant qu'elles pourront, avec la formation adéquate, réussir dans ces postes. Leurs compétences en analyse du contrôle de la qualité et en surveillance pourront entraîner une transférabilité raisonnable, comme celle qu'on observe avec les postes d'assemblage et d'inspection. On observe aussi une mobilité ascendante, bien que limitée, vers l'usinage et l'outillage, ainsi qu'une certaine transférabilité avec la surveillance dans la fabrication d'autres produits métalliques et de pièces mécaniques.

Renseignez-vous sur les nouveautés, les tendances et les nouvelles technologies de l'industrie automobile du Canada à futureautolabourforce.ca/fr. Vous pouvez aussi jeter un œil sur nos publications dans les médias sociaux en suivant ces liens :

[/focalinitiative](https://www.instagram.com/focalinitiative) 

[@FocalInitiative](https://twitter.com/FocalInitiative) 

[/focal-initiative](https://www.linkedin.com/company/focal-initiative) 